

## SUBVENTIONS / ANNÉE 2018

Publication des données essentielles des conventions de subventions conformément à l'arrêté du 17 novembre 2017.  
Article 2 du décret n° 2017-779 du 5 mai 2017.

Nom attribuant	Id attribuant	Date convention	Référence décision	Nom bénéficiaire	Id bénéficiaire	Objet	Montant	Nature	Conditions versement	Dates/période versement	Id RAE	Notification UE	Pourcentage subvention
S.D.I.S. 71	28710001000019	2018-04-05	Délibération 2018-17	U.D.S.P. 71	42038132900036	Participation au fonctionnement de l'association	31 000 €	Aide en numéraire	Unique	Premier semestre 2018		Non	1
						Promotion des sections de J.S.P.	24 000 € max (forfait de 48€/J.S.P.)	Aide en numéraire, aide en nature	Unique	Novembre 2018		Non	1
						Participation aux actions de secourisme	5 000 €	Aide en numéraire	Unique	Premier semestre 2018		Non	1